



LE PAYS SUD TOULOUSAIN

**Au service
des collectivités
et du territoire**



Le Pays Sud Toulousain : qui sommes-nous ?

Le Pays Sud Toulousain est un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), créé en 2003, au service des collectivités du territoire.

Établissement public de coopération locale, il permet aux Communautés de communes de mutualiser des ressources et des moyens pour mener des projets fédérateurs à une échelle plus large :
“ faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul ”.



Un territoire structuré

Le Pays Sud Toulousain accompagne le développement du territoire à travers des **missions de planification, d'émergence et d'expérimentation de projets** au service des trois Communautés de communes qui le composent.

Il regroupe :

3
Communautés de communes
Cœur de Garonne, Le Volvestre
et le Bassin Auterivain

99
communes

Environ
100 000
habitants

1
territoire
entièrement situé
en Haute-Garonne

Une gouvernance **représentative**

Le Pays est administré par un Comité syndical composé de 42 titulaires et 42 suppléants, désignés par les Communautés de communes.

Le Comité syndical, au même titre qu'un Conseil municipal ou communautaire :

- élit un Président et un Bureau syndical,
- délibère sur les actions conduites par le Pays,
- vote le budget annuel.

Le bureau syndical :

- assure le suivi régulier du fonctionnement et des actions du Pays,
 - propose les priorités stratégiques et les objectifs à atteindre,
 - prépare l'ordre du jour du Comité syndical.
- **Le Conseil de développement (CODEV)** associe une quarantaine de citoyens aux réflexions du territoire.

Sa mission première : Une mise en commun au service du territoire et des habitants.

Il permet d'appréhender collectivement les enjeux et de répondre aux défis majeurs du territoire, pour ses habitants, aujourd'hui et demain.

Le Pays s'appuie sur une équipe engagée de 26 agente-s qui mettent en œuvre les politiques publiques en lien étroit avec les vice-président-e-s en charge des différentes délégations.

La direction est assurée de manière collégiale par une équipe de coordination composée des responsables de service, sous l'autorité du Président qui arrête les décisions stratégiques.

Ses missions sont coordonnées au sein de 6 services thématiques et d'un service support : Ressources Humaines, Finances, Administration générale et Communication garantissant le bon fonctionnement de la structure.

Le Pays Sud Toulousain est avant tout :



un outil à disposition des élus



un espace de concertation, de coordination et de mutualisation



un lieu de mise en commun des idées, des énergies et des moyens

Administration Générale

Maéva Alves Costa

Responsable Ressources Humaines et membre de l'équipe de coordination

Jean-Michel Losego

Responsable Administration et Finances et membre de l'équipe de coordination

MISSIONS PRINCIPALES

Énergie et Climat comprenant :

- Plan Climat Air Energie Territorial
- Accompagnement des collectivités & Contractualisations financières p.04
- Chaleur renouvelable
- Mobilité durable p.05
- Rénovation de l'habitat : Objectif Réno..... p.06

- Développement rural Programme LEADER..... p.07
- Culture et Communication... p.08
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) p.09
- Autorisation du Droit des Sols (ADS)..... p.10
- Contrat Local de Santé (CLS)..... p.11
- CODEV : Conseil de développement p.11





Le Plan Climat Air Energie Territorial

Notre service en action !

Le Plan Climat est une obligation réglementaire pour les Communautés de communes de plus de 20 000 habitants. Il définit la stratégie et le plan d'actions pour atténuer et s'adapter au dérèglement climatique localement.

Le PCAET porte l'action locale autour de 3 objectifs majeurs :

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques
2. Produire des énergies renouvelables
3. S'adapter au dérèglement climatique

L'ambition est de devenir un territoire à énergie positive en 2050, capable de couvrir tous les besoins énergétiques du territoire grâce aux énergies renouvelables locales. Pour y parvenir, le service énergie climat agit sur plusieurs leviers.

Fanny Faucon

Responsable de service Énergie Climat et coordinatrice du Pays Sud Toulousain
05 61 97 73 15

Accompagnement des collectivités & Contractualisations financières

Notre service en action !

La chargée de mission fait le suivi **des contractualisations du Pays avec l'Etat (CRTE), la Région (CTO) et l'Europe (ATI-FEDER)**, permettant de financer les projets d'investissement des collectivités et les accompagne dans la **rénovation énergétique de leurs bâtiments**. Ses actions s'adressent aux communes et intercommunalités.

Un projet phare

La commune de Saint-Sulpice-sur-Lèze a été accompagnée sur deux projets de rénovation énergétique (l'école maternelle et l'école élémentaire), avec : audit et étude de faisabilité d'une chaufferie bois et aide au plan de financement (Fonds Vert, primes CEE).

**Le Pays vous aide concrètement :
« Les élu·e·s témoignent »**

« *La qualité des techniciens qui ont suivi ces dossiers nous ont permis d'orienter nos choix et de concrétiser ces dossiers. L'accompagnement bénéficie à toutes les communes qui portent des projets.* »

Sylvette Condis,
Maire de Saint-Sulpice-sur-Lèze.



Marianne Larguier

Animatrice territoriale et ingénierie financière
05 61 97 73 02

Chaleur renouvelable

Notre service en action !

Le service accompagne les porteurs de projets dans la transition des **énergies fossiles vers les énergies renouvelables** pour les besoins de chaleur : **bois-énergie, géothermie et solaire thermique**.

Il apporte **conseil, expertise et appui au montage des dossiers de subvention** pour les études et les investissements.

Les actions s'adressent aux collectivités, entreprises, associations et établissements de santé du territoire.

Un projet phare

Le futur centre aquatique intercommunal d'Auterive, prévu pour 2027, offrira des bassins sportifs, ludiques et d'apprentissage. Il sera chauffé à 80 % par une chaudière biomasse de 300 kW. L'étude de faisabilité de la chaufferie a été financée à hauteur de 270 689 €.

Mobilité durable

Notre service en action !

Le service mobilité accompagne les collectivités dans leurs projets de mobilité et expérimente des services de mobilité inclusive et durable à destination des habitants (réparation de vélo, remise en selle, vente de vélos de seconde main, etc.).

Un projet phare

La vente de vélos de seconde main en partenariat avec les déchetteries et la ressourcerie Recobrada.

Kélian Leroy

Chargé de mission
chaleur renouvelable

07 55 58 14 70

Le Pays vous aide concrètement : « Les élu·e·s témoignent »

« *Le soutien administratif et technique du Pays a été déterminant, et plus particulièrement les compétences avérées de son représentant technique, Kélian Leroy, dans l'élaboration du montage administratif et technique du dossier de demande d'aide financière présenté auprès de l'ADEME.* »

Claude Didier,

1^{er} adjoint de Miremont, Vice-Président à la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, en charge de la gestion du cadre de vie et des travaux.

Le Pays vous aide concrètement : « Les élu·e·s témoignent »

« *Les ateliers réparation et vente de vélos à prix solidaire, organisés par le Pays Sud Toulousain à la gare et à la foire expo d'Auterive ont connu un franc succès ! Merci au Pays et à son service mobilités pour cette belle initiative.* »

Pascal Tatibouet,

adjoint à la transition écologique d'Auterive.

Aurore BLASCO

Chef de projets mobilité durable

05 61 97 74 24



Rénovation de l'habitat : Objectif Réno

Notre service en action !



Objectif Réno :
C'est LE service public
de la rénovation sur
le territoire depuis 2011 !

Il est labellisé Espace Conseil France Rénov'. Les conseillers accompagnent les habitants pas à pas dans les projets de rénovation énergétique, d'adaptation au logement et travaux lourds de lutte contre l'habitat indigne. **Plus de 14 250 ménages renseignés depuis 2011.**

Un projet phare

Les Journées Énergie Habitat sensibilisent et accompagnent les acteurs et habitants sur la rénovation énergétique et l'habitat durable.



Elise Sieurac

Responsable Objectif Réno,
Espace Conseil France Rénov'
du Pays Sud Toulousain

05 61 97 74 23

Conseiller·ères en rénovation de l'habitat

Camille Laclavère

Nathan Viot

05 61 97 34 20

Le Pays vous aide concrètement : « Les élu·e·s témoignent »

« La journée Énergie Habitat organisée à Martres-Tolosane a rencontré un vif succès auprès des habitants avec des conseils concrets, fiables, neutres et personnalisés pour améliorer le confort de leur logement et réduire leurs dépenses énergétiques. La présence de professionnels et d'experts a facilité l'accès à l'information et encouragé de nombreux habitants à envisager des travaux de rénovation. Cette initiative illustre pleinement l'engagement du Pays Sud Toulousain aux côtés des communes pour accompagner la transition énergétique au plus près des habitants. »

Loïc Gojard,
Maire de Martres-Tolosane.

Développement rural Programme LEADER



Notre service en action !

Le programme européen LEADER est dédié au développement des zones rurales. Sous l'autorité de la Région Occitanie, le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Sud Toulousain pilote une enveloppe de 1,7 million d'euros pour 2023-2027.

Deux missions principales :

- **Animation** : accompagnement des porteurs de projets (publics ou privés), émergence d'initiatives locales et lien avec la stratégie du territoire.
- **Gestion** : suivi administratif et financier des dossiers et conformité des dépenses face aux exigences européennes.

Le GAL réunit acteurs publics et privés pour sélectionner **les projets répondant aux enjeux de transition et de proximité du Sud Toulousain.**

Nos publics, nos enjeux

Le programme s'adresse aux collectivités (communes, intercommunalités), acteurs économiques (TPE/PME, agriculteurs, artisans, entrepreneurs) et associations (culture, sport, social, environnement). Le bénéficiaire revient aux habitants, qui profitent de services renforcés, de commerces de proximité, d'aménagements durables et d'un tissu associatif dynamisé.

Un projet phare

Le GAL accompagne des projets structurants comme **la Miellerie BEEZOU à Beaumont-sur-Lèze.**

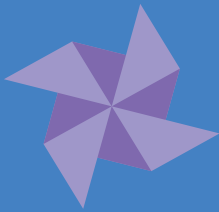
Pour cette opération financée à 64 % par LEADER, nous avons sécurisé la création d'un emploi d'animateur. Ce site allie désormais production locale et agritourisme avec un Escape Game et des parcours pédagogiques. Le GAL transforme ces initiatives locales en **moteurs de l'attractivité du territoire.**

Nathalie Gobé

Responsable du service LEADER & Animation
du Programme et membre de l'équipe de coordination
05 32 09 48 16

Raphaël Merlin

Gestionnaire du programme LEADER



Culture et Communication

Notre service en action !

Culture

Le service culture œuvre au développement d'une politique culturelle partagée. Il coordonne la **Convention Générale d'Éducation Artistique et Culturelle** (CGEAC) pour favoriser l'**accès aux arts et aux patrimoines pour tous**, en particulier enfants, jeunes et publics éloignés. Le service accompagne aussi les acteurs locaux publics et privés dans le montage, le financement, la mise en réseau et la valorisation de leurs projets, **participant à structurer la vie culturelle du territoire.**



Communication

Le service communication valorise et coordonne les actions du PETR, en concevant et diffusant des supports pour promouvoir les projets, renforcer les partenariats et développer la visibilité du PETR sur le territoire.

Nos publics, nos enjeux

Les actions s'adressent aux habitants, notamment enfants et jeunes, ainsi qu'aux publics éloignés de l'offre culturelle. Elles bénéficient aussi aux artistes, associations et structures culturelles. Les élus locaux sont pleinement concernés : ces actions les accompagnent dans la définition, la mise en œuvre et la structuration des politiques culturelles, au service d'un projet culturel partagé et cohérent à l'échelle du territoire.

Le Pays vous aide concrètement : « Les élu·e·s témoignent »

« Le 26 juin 2025, le spectacle *Pianolala* a clôturé un projet artistique mené durant l'année scolaire à Lavelanet-de-Comminges. Porté par les artistes Martin et Guillaume en partenariat avec l'ALAE Les Écureuils, il a permis à plus de 80 enfants et enseignants, ainsi qu'à des élèves des écoles voisines, de découvrir et de pratiquer la musique collective. Trois ateliers ont initié les enfants aux percussions polyrythmiques et à la composition musicale grâce au compositum. Ce projet, soutenu par le Pays du Sud Toulousain et les acteurs locaux, a constitué un temps fort de la vie culturelle et scolaire. »

Jean Chalduc,

Maire de Lavelanet-de-Comminges.

Cynthia Sanchez

Chargée de mission
Culture et Communication
et membre de l'équipe
de coordination
05 61 97 73 11



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Notre service en action !

Le service SCoT a assuré la 1^{ère} révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) au cours des dernières années. Ce document constitue le cadre de référence en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Les missions du service s'articulent autour de la mise en œuvre du SCoT. Certaines relèvent d'un cadre réglementaire, alors que d'autres traduisent l'ambition d'aller plus loin afin d'adapter les documents d'urbanisme aux enjeux du dérèglement climatique, de la santé, de la planification des énergies renouvelables, de la préservation des ressources telles que l'eau, les sols, la biodiversité, etc... Pour ce faire, le service travaille en collaboration avec les communes, les intercommunalités et l'ensemble des partenaires associant instances politiques, institutionnelles et techniques.

Nos publics, nos enjeux

Le SCoT est un document opposable aux documents d'urbanisme locaux, ainsi qu'aux projets importants (commerces + 1 000m² de surface de vente et autres + 5 000m² surface de plancher). D'autres projets, notamment en matière d'énergies renouvelables, doivent également être compatibles avec le SCoT. Le service travaille principalement avec les communes, ainsi qu'avec les partenaires pour la mise en œuvre des actions et dialogue avec les porteurs de projet.

Un projet phare

Le 8 octobre 2025, une trentaine d'élus et de partenaires se sont réunis pour une **journée dédiée au ruissellement et aux solutions fondées sur l'amélioration des fonctionnalités des sols**. Cette journée a permis d'informer et sensibiliser aux risques liés au ruissellement. Les visites de terrain et des ateliers permettront de créer une boîte à outils à destination des élus sur les enjeux et les outils mobilisables.

Le Pays vous aide concrètement :
« Les élu·e·s témoignent »

« *En participant à l'élaboration du SCOT du Pays sud toulousain, j'ai pu mesurer toute l'importance d'un tel document, mais surtout constater les grandes difficultés rencontrées tout au long du processus. Ceci pour à la fois respecter la loi et harmoniser les contraintes et les orientations politiques, quelques fois très différentes, des collectivités concernées. L'accompagnement du PETR a été sans faille et j'y ai beaucoup appris, tant en matière de réglementation qu'en terme de procédure.* »

Brigitte Boyé,

1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme de Lherm et membre de la commission SCoT 2020-2026.

Coline Etienne

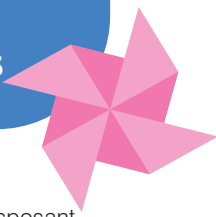
Responsable du SCoT et membre de l'équipe de coordination

05 61 97 74 17

Julie Ballesta

Chargée de mission transition écologique et énergétique

ADS : Autorisation du Droit des Sols



Notre service en action !

L'ADS est une mission de service public qui consiste à s'assurer de la bonne application des règles d'urbanisme sur votre commune.

Depuis la loi ALUR, l'État n'assure plus l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes disposant d'un document d'urbanisme.

Face à cette responsabilité nouvelle, les communes et communautés de communes ont fait le choix, dès 2015, de s'unir au sein du Pays Sud Toulousain pour garantir un service efficace et sécurisé.

Le service, composé de 11 agents, instruit les autorisations d'urbanisme pour 78 communes adhérentes. Cette mission repose sur des conventions bilatérales précisant la durée, le coût et les modalités de fonctionnement.



Nos enjeux

Le service ADS accompagne l'ensemble des porteurs de projet — habitants, élus, entreprises et promoteurs. **La mairie reste l'interlocuteur privilégié, tandis que les agents du Pays apportent expertise et sécurité aux communes :** appui technique, participation aux réunions à enjeux et organisation des permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France, garantissent un urbanisme maîtrisé et des décisions solides.

Un projet phare

Depuis plus de 10 ans, chaque construction et chaque aménagement de votre commune ont été soutenus par le service ADS.

Afin d'accompagner les communes et les pétitionnaires, plusieurs projets phares ont été mis en place, tels que la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, l'instauration des permanences ABF et l'organisation de réunions d'échanges techniques avec l'ensemble des secrétaires de Mairie.

Le Pays vous aide concrètement : « **Les élu·e·s témoignent** »

« *En tant qu'élu de Noé, je souhaite témoigner de la qualité du service ADS du Pays Sud Toulousain. Son accompagnement quotidien dans la gestion des autorisations d'urbanisme, sa réactivité et son expertise nous permettent de traiter les dossiers et d'apporter des réponses fiables aux administrés. Leur professionnalisme contribue à renforcer l'attractivité de notre territoire et à faciliter la mise en œuvre de nos projets communaux.* »

Max Cazarré, Maire de Noé.

Nathalie Roldan

Responsable ADS et de secteur
et membre de l'équipe de coordination
05 61 97 74 21

Norman Ponchon

Responsable ADS et de secteur
et membre de l'équipe de coordination
05 61 97 74 19

Instructeur-riche-s

Julien Barboteu
Stéphane Caubere Gattoni
Yoann Claudin
Léa Dejean
Frédéric Guibert
Emilie Mirakian
Ludivine Paulet

Assistante administrative

Cécilia Caubere Gattoni
Accueil et pré-instruction
Marilyn Dalla Torre



Contrat Local de Santé (CLS)

Notre service en action !

Le service Santé du Pays Sud Toulousain pilote le CLS, signé avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie et les 3 Communautés de communes. **Il vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en coordonnant les acteurs locaux autour d'actions adaptées aux besoins du territoire.**

Un projet phare

Depuis 2022, le CLS organise les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) : conférences, ateliers, projections et spectacles pour sensibiliser, lutter contre les préjugés et favoriser le dialogue.

Ce service a été suspendu fin 2025. Les nouveaux élus décideront en 2026 de sa possible réactivation.

Nos publics, nos enjeux

Le service coordonne la gouvernance, l'accompagnement des projets, la mise en réseau des acteurs et le suivi-évaluation. Les actions s'adressent à tous les habitants du territoire, avec un focus sur les publics vulnérables : personnes isolées, enfants, jeunes, personnes âgées ou en fragilité psychologique. Professionnels de santé, travailleurs sociaux, élus et associations bénéficient également de cet appui.

CODEV : Conseil de développement

Notre service en action !

Le CODEV est une instance obligatoire et mutualisée avec les 3 Communautés de communes qui regroupe une quarantaine de citoyens bénévoles. Il participe aux temps forts et aux réunions de travail et peut être saisi ou se saisir de sujets pour formuler des avis citoyens.

Nos publics, nos enjeux

Ouvert à tous les habitants du territoire, le CODEV réunit des représentants des milieux économique, social, culturel, éducatif, scientifique et associatif. Les membres sont proposés par les Communautés de communes ou candidatent auprès du Pays Sud Toulousain.

Un projet phare

Le CODEV a contribué à la 1ère révision du SCoT, en participant aux concertations, en présentant son avis au Conseil syndical et en rédigeant une synthèse diffusée à l'ensemble des communes.

Le Pays vous aide concrètement : « Les élu·e·s témoignent »

« Participer à la vie démocratique locale aux côtés des élus fut pour nous une expérience collaborative et de concertation très intéressante qui aura permis une meilleure compréhension des politiques publiques. »

Jacques Doumerc,
Président du Codev 2020-2026.

« Je dresse un bilan très positif de la participation du Codev, les préconisations et recommandations formulées ont ouvert de nouveaux champs de réflexion avant nos prises de décisions. »

Anne-Marie Naya,
Maire de Gouzens, Vice-Présidente du Pays Sud Toulousain en charge du Codev 2020-2026.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS SUD TOULOUSAIN

Espace Jallier
34, Av. de Toulouse
31390 CARBONNE

05 61 97 30 34
contact@payssudtoulousain.fr

Retrouvez le détail des services
et les contacts sur :

www.payssudtoulousain.fr



Cofinancé par
l'Union européenne

